

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

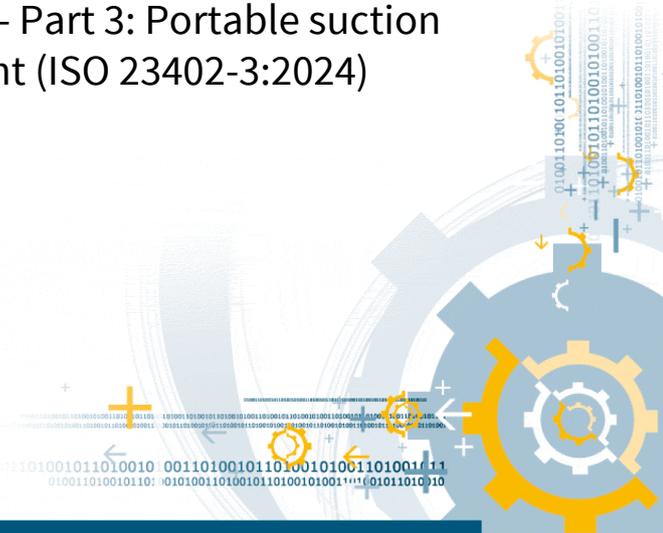
ILNAS-EN ISO 23402-3:2024

Médecine bucco-dentaire - Matériel dentaire portatif utilisable dans des environnements de soins de santé non permanents - Partie 3: Matériel

Zahnheilkunde - Tragbare dentale
Ausrüstung zur Anwendung in nicht-
dauerhaften Gesundheitseinrichtungen -
Teil 3: Tragbare Absauggeräte (ISO

Dentistry - Portable dental equipment for
use in non-permanent healthcare
environment - Part 3: Portable suction
equipment (ISO 23402-3:2024)

05/2024



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 23402-3:2024 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 23402-3:2024.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 23402-3:2024

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 23402-3**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Mai 2024

ICS 11.060.20

Version Française

**Médecine bucco-dentaire - Matériel dentaire portatif
utilisable dans des environnements de soins de santé non
permanents - Partie 3: Matériel d'aspiration portatif (ISO
23402-3:2024)**

Zahnheilkunde - Tragbare dentale Ausrüstung zur
Anwendung in nicht-dauerhaften
Gesundheitseinrichtungen - Teil 3: Tragbare
Absauggeräte (ISO 23402-3:2024)

Dentistry - Portable dental equipment for use in non-
permanent healthcare environment - Part 3: Portable
suction equipment (ISO 23402-3:2024)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 22 mars 2024.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

ILNAS-EN ISO 23402-3:2024 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 23402-3:2024) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 106 « Médecine bucco-dentaire » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 55 « Médecine bucco-dentaire » dont le secrétariat est tenu par DIN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 2024 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 2024.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Le présent document a été élaboré en réponse à une demande de normalisation adressée au CEN par la Commission européenne. Le comité permanent des États de l'AELE approuve ensuite ces demandes pour ses États membres.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 23402-3:2024 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 23402-3:2024 sans aucune modification.



ILNAS-EN ISO 23402-3:2024

Norme internationale

ISO 23402-3

**Médecine bucco-dentaire —
Matériel dentaire portable utilisable
dans des environnements de soins
de santé non permanents —**

**Partie 3:
Matériel d'aspiration portable**

*Dentistry — Portable dental equipment for use in non-permanent
healthcare environment —*

Part 3: Portable suction equipment

**Première édition
2024-04**



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	v
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Classification	3
4.1 Classifications applicables	3
4.2 Classification en fonction du degré d'intégration et de l'emplacement	3
4.2.1 Généralités	3
4.2.2 Type A: Totalement intégré	3
4.2.3 Type B: Distant	3
4.2.4 Type C: Indépendant	3
4.3 Classification en fonction du débit d'air	3
5 Exigences	4
5.1 Généralités	4
5.2 Protection contre les chocs électriques	4
5.3 Exigences de sécurité	4
5.4 Compatibilité électromagnétique	4
5.5 Exigences énergétiques	5
5.5.1 Alimentation en air comprimé	5
5.5.2 Bac à déchets d'aspiration	5
5.6 Exigences opérationnelles	5
5.6.1 Généralités	5
5.6.2 Nettoyage	5
5.7 Caractérisation de la performance de débit du matériel d'aspiration portatif	5
5.8 Pression d'aspiration maximale	6
5.9 Séparateur d'amalgame	6
5.10 Filtre bactérien	6
6 Échantillonnage	6
7 Méthodes de mesure et d'essai	6
7.1 Généralités	6
7.1.1 Dispositions générales relatives aux essais	6
7.1.2 Conditions de référence (débits d'air)	6
7.1.3 Conditions atmosphériques	7
7.1.4 Autres conditions	7
7.2 Essais de performance	7
7.2.1 Mesurage de la performance du débit	7
7.2.2 Mesurage de la pression d'aspiration maximale du matériel d'aspiration portatif de types A et C	7
7.2.3 Mesurage de la pression d'aspiration maximale du matériel d'aspiration portatif de type B	8
7.2.4 Mesures de prévention de la pression d'aspiration excessive	8
7.3 Filtres bactériens	8
7.4 Examen visuel	8
7.4.1 Matériel d'examen visuel	8
7.4.2 Examen visuel de documentation	8
7.5 Résistance aux produits pour le processus de nettoyage	8
7.5.1 Principe	8
7.5.2 Éprouvettes d'essai	9
7.5.3 Conditions d'essai	9
7.5.4 Produits pour le processus de nettoyage	9
7.5.5 Mode opératoire d'immersion	9